



Cahiers
de Recherches
Médiévales

Cahiers de recherches médiévales

Journal of medieval studies

13 spécial | 2006

La Figure de Jules César au Moyen Âge et à la Renaissance

Les rois de France sur les traces de César en Italie

La figure de César dans la poésie héroïque du début de la Renaissance
(1496-1515)

Sandra Provini



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crm/850>

DOI : 10.4000/crm.850

ISSN : 1955-2424

Éditeur

Honoré Champion

Édition imprimée

Date de publication : 30 mars 2006

Pagination : 91-105

ISSN : 1272-9752

Référence électronique

Sandra Provini, « Les rois de France sur les traces de César en Italie », *Cahiers de recherches médiévales* [En ligne], 13 spécial | 2006, mis en ligne le 03 avril 2009, consulté le 15 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crm/850> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.850>

Tous droits réservés

**Les rois de France sur les traces de César en Italie :
la figure de César dans la poésie héroïque
du début de la Renaissance (1496-1515)**

A.-M. Lecocq, dans son livre de référence sur *François I^{er} imaginaire*, a consacré un chapitre à l'identification de ce monarque avec Jules César. Elle montre comment François I^{er}, après sa victoire sur les Suisses à Marignan en 1515, a reçu le surnom de « second César » et a été appelé « subjugateur des Helvétiens » comme le général romain vainqueur des Helvètes. A.-M. Lecocq souligne la banalité de la référence à César dans les écrits de l'époque : au même titre qu'Alexandre, l'*imperator* fournissait un des *exempla* héroïques obligés. Cependant, elle voit deux spécificités dans cette référence : son inflation dans la littérature monarchique, qui fait d'elle un *leitmotiv*, et son entrée dans les arts figuratifs. C'est que l'image de César convenait particulièrement bien à un François I^{er} « monarque et général en chef (et candidat à l'empire) »¹.

Cependant, une telle identification du souverain à Jules César avait été préparée par les règnes précédents, ceux de Charles VIII et de Louis XII, dans le contexte particulièrement propice des premières guerres d'Italie (1494-1515). Dans les poèmes héroïques composés sur les campagnes italiennes des rois de France², la comparaison du souverain à César est en effet déjà un lieu commun.

Les longs poèmes héroïques latins et vernaculaires consacrés aux premières victoires des rois de France en Italie, sur Naples, Gênes ou Venise, s'apparentent à la chronique en ce qu'ils rapportent assez fidèlement le déroulement des campagnes militaires, mais ils ont aussi une fonction de soutien de la politique royale et de célébration du souverain. C'est dans le cadre de cette fonction encomiastique que la référence à César intervient. Elle semble aller de soi dans le contexte des guerres d'Italie. Le fait marquant est en effet le franchissement des Alpes, et les auteurs ne peuvent pas ne pas évoquer les prédécesseurs des rois de France sur ce chemin péril-

¹ A.-M. Lecocq, *François I^{er} imaginaire, symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987, p. 244.

² Publio Fausto Andrelini, *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, Paris, G. Marchant et J. Petit, 1496, *De secunda victoria Neapolitana*, Paris, G. Marchant et J. Petit, 1502 ; Antoine Forestier, *De triumphali atque insigni christianissimi invictissimique Francorum regis Ludovici duodecimi in Venetos victoria. Chilias Heroica*, Paris, De Marnef, s.d. (1509) ; Valerand de La Varanne, *De Fornoviensi conflictu carmen*, M. Jacob Moerart, 1501, *Carmen de expugnatione Genuensi cum multis ad Gallicam historiam pertinentibus*, Paris, N. Desprez, 1507 ; André de La Vigne, *Le Voyage de Naples* (1^{er} éd., Paris, Pierre Le Dru, c. 1502-1503), éd. critique avec introd., notes et glossaire par Anna Slerca, Milan, Vita e pensiero, 1981 ; Jehan Marot, *Le Voyage de Gênes*, éd. critique et commentaire de G. Trisolini, Genève, Droz, 1974, *Le Voyage de Venise*, éd. critique et commentaire de G. Trisolini, Genève, Droz, 1977 ; Humbert de Montmoret, *Bellum Ravenne*, Paris, H. Le Fevre, 1513, *Herveis*, Paris, H. Le Fevre, s.d. (1513?), (rééd. et traduit par S. Provini dans *L'incendie de la Cordelière : l'écriture épique au début de la Renaissance*, La Rochelle, Rumeur des Ages, 2004, p. 74-97).

leux : Hannibal, César et Charlemagne. Un ouvrage publié en 1515 est à cet égard emblématique : l'auteur, Jacques Signot, dans *La totale et vraie description de tous les passaiges [...] par lesquelz on peut entrer des Gaules es Ytalies*³, retrace les expéditions d'Hannibal, César, Charlemagne, Charles VIII, Louis XII et François I^{er}. La célébration du roi victorieux, souvent présent en personne sur les champs de bataille italiens, incite aussi les poètes courtisans à le comparer à des généraux triomphateurs célèbres, César bien sûr, mais aussi Alexandre, Scipion, Pompée...

L'allusion à César n'est-elle alors qu'un *exemplum* antique parmi d'autres, emplissant avant tout une fonction ornementale, ou a-t-elle une spécificité ? On constate que la figure de César éclipse celles d'Hannibal, d'Alexandre ou de Scipion dans la plupart des poèmes en question. Et si la figure de Charlemagne y occupe une place équivalente, voire supérieure, cela ne tient évidemment pas seulement à cette traversée des Alpes commune aux deux personnages. Ceux-ci sont souvent associés dans les textes en tant qu'empereurs : César est en effet communément considéré à l'époque comme le « premier empereur de Romme »⁴. L'allusion à César a donc bien une spécificité qui nous invite à dépasser sa caractérisation comme lieu commun, pour chercher ce qui la motive et lui donne sens.

La figure de César telle qu'elle apparaît dans les longs poèmes héroïques des années 1496-1515 est complexe : elle hérite en effet de plusieurs traditions médiévales qui connaissent un renouveau à la fin du XV^e siècle. Parmi l'ensemble des modèles héroïques à la disposition des poètes de cour, la riche figure de César présente un intérêt spécifique : elle est particulièrement apte à servir de support à un message politique. La comparaison *a priori* banale du souverain avec César se trouve souvent motivée et organisée au sein d'une stratégie de représentation au service de l'image royale. Cependant, cette richesse est aussi ambiguïté et l'identification des souverains à César ne va pas sans difficultés : il faudra examiner les variations du regard porté sur ce personnage parfois controversé au cours de la période qui nous intéresse.

Les traditions

L'image de César est complexe à la fin du XV^e siècle, et les auteurs héritent de traditions diverses. La première, venue du Moyen Âge, voit en César un membre du célèbre groupe des neuf preux. La seconde, venue elle aussi du Moyen Âge mais renouvelée, privilégie la figure du chef militaire tel que l'ont fait connaître notamment les *Commentaires*. La troisième enfin arrive quant à elle d'Italie avec l'humanisme italien à la faveur des guerres de conquête dans la péninsule.

³ Jacques Signot, *La totale et vraie description de tous les passaiges, lieux et destroictz par lesquelz on peut passer et entrer des Gaules es Ytalies et signamment par ou passerent Hannibal, Julius Cesar et les treschrestiens, magnanimes et trespuissans roys de France Charlemagne, Charles viii, Louis xii, et le tresillustre roy Francois a present regnant premier de ce nom*, Paris, D. Toussains, 1515.

⁴ Cité par J. Monfrin dans sa « Notice sur une traduction de la *Vie de César* de Suétone, contenue dans le manuscrit français 20312 de la Bibliothèque nationale de Paris », *Fin du Moyen Âge et Renaissance, Mélanges Guiette*, p. 204.

L'un des neuf preux

César est d'abord pour les hommes de la fin du Moyen Âge l'un des neuf preux. Ce groupement associe trois héros païens, Hector, Alexandre le Grand, César, à des héros de l'ancienne loi, Josué, le roi David, Judas Macchabée, et à des héros chrétiens du Moyen Âge, Godefroi de Bouillon, Charlemagne, le roi Arthur. Cette opposition *ante legem, sub lege, sub gratia*, remonte à saint Augustin, mais le thème des neuf preux connaît une grande fortune littéraire⁵ à partir du poème de Jacques de Longuyon, les *Vœux du Paon* (1312), où nous voyons établie pour la première fois la liste des neuf preux telle qu'on la retrouvera inchangée pendant plus de deux siècles.

Le preux correspond à l'idée du chevalier vaillant et sage. Les personnages réunis par Longuyon sont tous perçus comme de grands chefs militaires. Mais ces « preux » avaient surtout conduit le destin de peuples entiers. Didier Le Fur, dans sa biographie de Louis XII, rappelle que « chacun avait laissé en héritage au moins une leçon : protéger le territoire national, combattre la tyrannie, conquérir de nouvelles terres et défendre la foi »⁶. César représente essentiellement la notion de conquête : dans le roman des *Neuf Preux*⁷, quarante-huit rubriques, sur soixante-six consacrées à ce personnage, portent sur la guerre des Gaules.

À la fin du XV^e siècle, dans un contexte où l'idéologie du chevalier chrétien est très forte, c'est donc moins au capitaine de l'histoire antique que pensent les auteurs quand ils évoquent César qu'au païen membre du prestigieux groupe des preux. Les gravures qui illustrent les éditions des *Neuf Preux* représentent ainsi un César barbu, armé en chevalier médiéval.

Aux XIV^e et XV^e siècles, le mythe des neuf preux connaît un prodigieux succès tant dans l'art que dans la littérature⁸. Tous deviennent des exemples obligés pour les rois de France, comparés suivant les cas avec l'un ou l'autre de ces héros. Le thème des neuf preux prend cependant une nouvelle dimension à la fin du XV^e siècle : on cherche à faire entrer le roi dans cette galerie prestigieuse de guerriers victorieux, et à lui attribuer le titre symbolique de dixième preux⁹.

Le renouvellement de la figure du chef militaire

La figure du preux n'est pas la seule représentation que le Moyen Âge se fasse de César. R. Bossuat rappelle que, dès l'époque carolingienne, on étudiait dans les écoles le *De bello gallico* en même temps que le *Catilina* de Salluste, la *Vita divi Julii* de Suétone et la *Pharsale* de Lucain¹⁰. Il semble cependant que la figure de César ne devint véritablement populaire qu'à partir du XIII^e siècle, grâce aux *Faits*

⁵ Voir R. L. Wyss, « Die neun Helden, Eine iconographische Studie », *Zeit schrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, XVII, 2, 1957, p. 73-106.

⁶ D. Le Fur, *Louis XII, un autre César*, Paris, Perrin, 2001, p. 184.

⁷ *Les Neuf Preux*, Abbeville, Pierre Gérard, 1487, avec une dédicace à Charles VIII, réédité à Paris par Michel Le Noir en 1507, avec une dédicace à Louis XII.

⁸ Voir M. Hano, « L'image de César dans la peinture du XV^e au XIX^e siècle », *Présence de César*, Actes du colloque des 9-11 décembre 1983, éd. R. Chevallier, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 305-328.

⁹ Louis XII obtiendra ce titre dans le *Voyage de Venise* de Jehan Marot, au vers 945. Voir ci-dessous.

¹⁰ R. Bossuat, « Traductions françaises des *Commentaires* de César à la fin du XV^e siècle », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. III, 1943, p. 253-411, (p. 253).

*des Romains*¹¹, histoire de Jules César rédigée par un clerc anonyme vers 1213-1214, qui connut un énorme succès et fut copiée pendant deux siècles. Ce texte, qui véhicule une image essentiellement guerrière de ce personnage considéré comme un empereur, est la base des connaissances sur César en France jusqu'en 1500. Il faut en effet attendre la fin du XV^e siècle pour voir se renouveler la perception du général antique, à la faveur de deux traductions en langue vernaculaire des *Commentarii*¹², dont la seconde supplantera durablement les *Faits des Romains*. Ces traductions, qui mettent en œuvre les techniques philologiques de l'humanisme naissant, ont l'avantage de donner une vision plus juste et plus précise de l'histoire de César et de ses conquêtes. Cependant, les travaux qui leur ont été consacrés, notamment l'article de M. Schmidt-Chazan intitulé « Les traductions de la *Guerre des Gaules* et le sentiment national », ont bien montré que l'écriture historique consacrée à Jules César avait toujours un sens politique.

La première traduction, par Jean du Chesne, a été rédigée vers 1472-1473 pour le duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Le traducteur identifie son dédicataire à César, la gloire du premier dépassant même selon lui celle du second, victime de la démesure de ses ambitions. La seconde traduction, achevée vers 1485, est le résultat d'une commande faite à Robert Gaguin par le jeune roi Charles VIII. D'après R. Bossuat, celui-ci avait apprécié un ouvrage de Gaguin sur Charlemagne, dont on n'a aujourd'hui plus de trace. Dès le début du règne de Charles VIII, on voit ainsi associées ces deux figures impériales qui vont dominer la représentation du souverain. Outre plusieurs copies manuscrites, la traduction de Gaguin fut éditée à de nombreuses reprises, et pas seulement sous Charles VIII : Michel le Noir la réimprima en 1502 et la dédia à Louis XII. Jusqu'en 1555, c'est cette traduction qui fit autorité et servit de source aux auteurs.

Le projet de Gaguin était de tirer du texte antique – ou d'introduire, en le prenant pour prétexte – des considérations sur le monde moderne et des enseignements de morale et de politique à l'usage du roi. C'est ce qu'exprime la dédicace à Charles VIII : la lecture de César doit apprendre au roi les « deux choses premièrement requises et fort convenables à ung souverain prince : c'est assavoir prudence de conduire en bon ordre les choses publiques et force de mener vaillamment et de couraige les guerres quand il est besoing », et d'autre part lui faire connaître « l'inclination naturelle » et la « coustume ancienne » des peuples de la Gaule, dont il faut tenir compte pour bien gouverner leurs descendants¹³.

¹¹ L.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, *Li Fet des Romains compilé ensemble de Saluste et de Suetoine et de Lucan*, 2 vol., Paris et Groningue, 1938. Voir L.-F. Flutre, *Les manuscrits des Faits des Romains*, Paris, 1933 ; *Li Fet des Romains dans les littératures française et italienne du XIII^e au XV^e siècle*, Paris, 1932 ; B. Guinée, « La culture historique des nobles : Le succès des *Faits des Romains* (XIII^e-XV^e siècle) », *Mélanges R. Boutruche*, Paris, 1976, p. 261-288 ; J. Leeker, *Die Darstellung Cäsars in den romanischen Literaturen des Mittelalters*, *Analecta Romanica*, 50, Francfort, 1986 ; H. Charpentier, « Les couleurs de l'histoire et de l'épopée dans les *Faits des Romains* », *Senefiance*, t. 24, 1988, p. 29-43.

¹² Sur ces traductions, voir R. Bossuat, art.cit., et M. Schmidt-Chazan, « Les traductions de la *Guerre des Gaules* et le sentiment national au Moyen Âge », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome LXXXVII, n° 2, juin 1980, p. 387-407.

¹³ Cité par A.-M. Lecocq, *op.cit.*, p. 232.

Les deux traducteurs, celui de la cour de Bourgogne et celui de la cour de France, servent donc par leurs traductions de l'œuvre de César des objectifs politiques. Du Chesne et Gaguin identifient tous deux plus ou moins discrètement leur souverain à la prestigieuse figure du chef militaire antique et lui proposent une réflexion sur les qualités et les erreurs de l'homme politique, celui-ci pouvant fournir un modèle au souverain, avec toutefois des réserves.

L'identification du prince à César était bien plus avancée en Italie à la fin du Quattrocento. Mais elle était à double tranchant : César pouvait être le modèle de l'empereur comme l'archétype du tyran.

La figure de César dans l'Italie du Quattrocento

On assiste dans l'Italie de la Renaissance au développement de la figure du héros triomphateur, notamment dans les arts figurés, dans les entrées, etc. Les artistes italiens considèrent César comme le triomphateur par excellence, même s'il est concurrencé par Scipion. L'idéologie de la gloire se trouve exprimée dans les triomphes à l'antique et les peintures dont le modèle est l'ensemble de Mantegna, *Les Triomphes de César*, peints à la gloire de Gonzague de Mantoue entre 1486 et 1494¹⁴. Du triomphe des héros païens à celui du prince régnant, le pas était vite franchi : il s'agissait de présenter ce dernier comme le continuateur du glorieux « empereur » romain et de ses vertus.

Cependant, ce type d'identification ne fait pas l'unanimité en Italie. La figure de César, sacralisée par Dante dans une optique d'exaltation du mythe impérial, hérite en effet au Quattrocento de toute la complexité qui a pu être la sienne chez Pétrarque, qui oscille entre césarisme et anti-césarisme¹⁵. Le personnage de César ne va pas cesser d'être au centre des débats idéologiques qui divisent les cités italiennes entre tenants de la « seigneurie », ce régime monarchique édifié sur les ruines des « communes » médiévales (par exemple dans la Milan des Visconti puis des Sforza), et partisans de la république directement menacés par les ambitions hégémoniques des premiers (Florence, Venise, Gênes). Les cités italiennes autonomes exaltent les idéaux républicains et la figure de Brutus ; face à elles, R. Baillet a montré comment les princes, seigneurs de fraîche date, à la merci d'un complot, utilisent les écrivains pour inverser les valeurs anciennes, créer un courant d'opinion défavorable à Brutus, l'assassin, et réhabiliter César¹⁶. Les partisans et les adversaires de César s'affrontent donc dans une querelle qui n'est pas de pure forme, puisque au moment des premières guerres d'Italie, le sort du pays se joue sous les coups des monarchies françaises et espagnoles.

La figure de César prend donc une ampleur nouvelle à la fin du XV^e siècle : le thème des neuf peux reçoit un nouveau souffle ; les traductions humanistes de la *Guerre des Gaules* donnent accès à une vision plus précise du personnage ; une

¹⁴ Cf. M. Hano, art. cit., p. 315-316.

¹⁵ Voir l'article de P. Blanc, « De la transgression comme scandale à la transgression comme idéal : la double image de César dans l'œuvre et la pensée de Pétrarque », *Présence de César*, Actes du colloque des 9-11 décembre 1983, éd. R. Chevallier, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 35-55.

¹⁶ R. Baillet, « César chez Machiavel », *Présence de César*, Actes du colloque des 9-11 décembre 1983, éd. R. Chevallier, Paris, Les Belles Lettres, 1985, p. 68-76.

image riche et polémique du héros antique, modèle d'empereur ou tyran, s'introduit en France grâce aux écrivains italiens qui y voyagent ou à travers les réceptions faites aux souverains français dans les cités italiennes. Surtout, la figure de César acquiert une place centrale dans les stratégies de construction de l'image du roi en France : qu'on veuille montrer le roi comme dixième preux, comme chef de guerre triomphant ou comme empereur, la référence à César est incontournable.

Les longs poèmes héroïques consacrés aux guerres d'Italie nous renvoient toutes les images de César qui viennent d'être évoquées. Encore faut-il établir des distinctions, d'une part synchroniques entre œuvres françaises et œuvres néo-latines (s'inspirent-elles des mêmes traditions ?), d'autre part diachroniques entre le règne de Charles VIII et celui de Louis XII : il faudra examiner les différentes images de César choisies en fonction de la stratégie de « propagande » de chacun de ces souverains. On comparera donc d'abord les deux poèmes composés sur la première guerre d'Italie, l'un en latin, l'autre en langue vernaculaire, sachant que ces deux textes occupent une position matricielle pour l'ensemble du corpus. On essaiera ensuite d'établir l'évolution ultérieure de l'image de César.

Jules César dans le *Voyage de Naples* d'André de La Vigne et dans le *De Neapolitana Fornoviensique victoria* de Fausto Andrelini.

Chez André de La Vigne

Dans le *Voyage de Naples* d'André de La Vigne, chronique de l'expédition de reconquête du royaume de Naples menée par Charles VIII au cours des années 1494-1495, César est évoqué à quatre reprises comme comparant du roi. C'est peu, vu les dimensions du texte (5053 décasyllabes et 780 phrases de prose). Mais César n'est pas moins souvent évoqué que d'autres personnages (Achille : deux occurrences, Alexandre : cinq, Charlemagne : cinq, Hannibal : trois, Hercule : trois, Hector : cinq, Pompée : deux, etc.) Le faible nombre de comparaisons tient sans doute au statut du texte, certes poétique et orné, mais à qui son statut de chronique impose de respecter dans une certaine mesure les règles de l'écriture historique. Ce petit nombre d'occurrences nous permet de les examiner une à une.

La première référence à César apparaît dans une strophe qui fait l'éloge de l'avant-garde dirigée par Louis d'Orléans pour amorcer la conquête de Naples :

Ce point vuïdé par gens de grant conseil
 Fut advisé de faire l'appareil
 Et le pourchaz de l'emprise terrestre,
 Qui est ung cas enorme et nonpareil,
 Car oncques d'ueil n'en fut veu le pareil
 Depuis le temps qu'omme prist a terre estre
 Ne jamais prince a dyademe ne ceptre
 Tant soit Cesar, Alixandre ou Pompee
 N'entreprendrent d'ensenglanter espee
 Pour decorer leur gloire sumptueuse
 En ost n'armee qui fust plus merueilleuse. (v. 279-289)

La référence à César entre ici dans un des lieux communs de la rhétorique encomiastique de l'époque : la supériorité de l'époque moderne sur l'Antiquité. Le poète célébrant une armée a choisi de la montrer plus grande que celle des plus grands chefs militaires de l'Antiquité. C'est en tant que tel que César apparaît ici aux côtés de Pompée et d'Alexandre, tous deux triomphateurs.

La seconde intervient dans un paragraphe de prose qui loue le comportement de Charles VIII au combat pendant la bataille de Fornoue :

Et a proprement parler, il merita ce dit jour d'estre appellé vray filz de Mars, successeur de Cesar, compaignon de Pompee, hardy comme Hector, preux comme Alixandre, semblable a Charlemaigne, couraigeux comme Hannibal, vertueux comme Auguste, heureux comme Octovien, chevaleureux comme Olivier et deliberé comme Rollant. [II, 190]¹⁷

Ici, la référence à César fait partie d'une série de comparaisons du roi avec les dix plus grands héros de l'Antiquité et du Moyen Âge. A-t-elle une spécificité ? Le nom du général antique n'est pas associé à une qualité que Charles VIII partagerait avec lui (mais il en est de même pour Pompée et pour Charlemagne). Comment interpréter, et le doit-on même ? On peut avancer que le terme de « successeur » n'est pas anodin à un moment où la France a des ambitions impériales, César étant considéré à l'époque comme le premier des empereurs de Rome. Cette hypothèse pourrait être confirmée par l'adjectif « semblable » utilisé par rapport à Charlemagne, Charles VIII ayant en effet été présenté par ses thuriféraires comme un nouveau Charlemagne. Un autre indice serait le fait que dans une énumération semblable de héros antiques et médiévaux¹⁸, mais destinée cette fois à glorifier le comte de Nevers, Engilbert de Clèves, le nom de César n'apparaît pas, ni bien sûr celui de Charlemagne, comme si l'identification à César était réservée au roi. Mais c'est peut-être aller trop loin dans l'interprétation que de vouloir attribuer une signification telle à chaque membre d'une série accumulative qui vise surtout à faire entrer Charles VIII dans le cercle des plus grands héros.

¹⁷ Une telle énumération sera reprise dans la *Mer des Hystoires*, Paris, A. Vérard, s.d. (1503), f. 173^v, puis imitée par Pierre Gringore dans *L'Union des princes* aux vers 217-225 (P. Gringore, *Œuvres polémiques rédigées sous le règne de Louis XII*, éd. C. J. Brown, Genève, Droz, 2003, p. 169).

¹⁸ Le compaignon d'Hector et d'Achillés
Et le cousin du vaillant Herculés
Quant a prouesse ainsi se doit entendre,
Le lieutenant du prudent Ulixés,
De Godeffroy le vertueux acés
Et l'heritier du parfait Alixandre,
Celluy que Dieu a fait sa bas descendre
Pour estre dit couraigeux champion
De Hannibal, Pompee et Scipion,
Nommé par tout tant en prose qu'en vers,
Engilbert, vray conte de Nevers. (v. 380-90)

La troisième occurrence se trouve dans le « rondeau pour le roy sur les neuf preux en la conquête du royaume de Naples », à la fin du *Voyage* :

Bien venu soit le second Alixandre,
L'autre Cesar, l'eritier Charlemagne,
Le tres puissant Josué de Behaigne
Que jadis mort fist en terre descendre.

Le noble Hector, Godefroy doux et tendre,
Qui porte aux champs la deïfique enseigne,
Bien venu soit.

Le roy David, ou n'a rien que reprendre,
Machabeus et Artus de Bretagne,
Qui a de Napples plat pays et montaigne
En peu de temps fait a luy condescendre
Bien venu soit. (v. 5027-5038)

César apparaît ici comme l'un des neuf preux. Il n'est pas particulièrement mis en valeur, comme ce pouvait être le cas dans les deux exemples déjà examinés où son nom était cité le premier. On relève cependant l'appellation « l'autre César », qui connaîtra une belle fortune sous Louis XII dans la littérature vernaculaire, au point d'inspirer le titre que Didier Le Fur a donné à sa biographie de ce souverain, *Louis XII, un autre César*. On peut aussi remarquer l'association dans le deuxième vers des noms de César et de Charlemagne. Il ne s'agit certainement pas d'un hasard dû aux contraintes de la versification. La Vigne n'a pas organisé l'énumération des noms des preux selon une triade païenne, juive et chrétienne, mais a délibérément regroupé dans la première strophe ceux des neuf preux qui avaient le statut d'empereur. L'association de César et de Charlemagne dans un même vers qui fait de plus de Charles VIII l'héritier du second dessine bien la *translatio imperii* que revendique le roi de France à l'époque.

On observe donc l'esquisse d'une assimilation de Charles VIII à César et à Charlemagne, qui vise à faire de la France l'héritière de l'empire carolingien, lui-même héritier de l'empire romain. Si dans le texte de La Vigne on lit une amorce de cette construction, en Italie l'identification de Charles à César était bien plus avancée. C'est dans ce cadre qu'il faut lire la dernière allusion à César du *Voyage de Naples* : elle fait référence à la figure du conquérant antique avec la citation *veni, vidi, vici*¹⁹. Le chroniqueur cite la devise présentée sur un panneau lors de l'entrée de Charles VIII à Lucques :

Droit a l'entree du marché grant et beau
On avoit fait ung arche triumphant
La ou estoit ung tres beau jeune enfant
Qui en latin portoit tel escripteau :

¹⁹ Cette formule est attribuée à César par Suétone (*César*, XXXVII) et Plutarque (*César*, 50, 3). César aurait ainsi résumé sa victoire sur Pharnace qui envahissait le Pont en 47.

« VENI, VIDI, VINCIT CÆSAR ALTER »

Puis en françoys disoit d'entente juste :

« Vive, vive le roy françoys auguste,

Qui est venu pour noz ennemys dompter ». (v. 2553-2560)

On remarque que cette citation est fautive (on devrait avoir *venit*, *vidit* et *vicit*), témoignant d'une méconnaissance du latin de la part de La Vigne. *La Mer des Hystoires*²⁰ donne une autre version, plus correcte, de l'inscription : « Vidit, vincit alter Cæsar » (f. 162^r). Par le biais de la citation, la représentation humaniste italienne de César fait son entrée dans le texte vernaculaire. L'application de la formule césarienne *veni, vidi, vici* aux conquêtes faciles de Charles VIII au cours de l'expédition napolitaine était en effet devenue un *topos* sous la plume des écrivains italiens, depuis que Marsile Ficin, dans un discours prononcé à Florence pour accueillir le souverain français, qu'il comparait à César et à Charlemagne, avait dit :

Totus autem mundus omniumque communis historia, quæ mox dicam (ut arbitror) recensebit : Carolus Gallorum rex invictus Cæsarianum illud (dictu magnum, factu maximum) « Veni, Vidi, Vici » adeo superavit ut dicere iam iure possit : « nondum veni, necdum vidi, iam vici ».

Le monde entier et l'histoire universelle se rappelleront, je pense, les mots que je vais prononcer : Charles, invincible roi des Gaulois, a surpassé le célèbre « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu » de César (noble parole, très noble action), à tel point qu'il peut désormais dire à bon droit : « Je ne suis pas encore venu et n'ai pas encore vu que déjà j'ai vaincu ».²¹

On retrouve des formules semblables dans la plupart des chroniques italiennes de l'époque sur l'expédition napolitaine de Charles VIII :

*Hoc ipso tantum Cæsare fortunatior Carolus Rex, quod ille venisse, vidisse, vicisse dicitur ; hic priusquam venit, nihil vidit, et vivit.*²²

*Prima vinto che veduto.*²³

On constate donc qu'il n'y a pas dans le *Voyage de Naples* de véritable cohérence dans les références à César. On ne peut pas parler de « figure » de César dans ce texte, car les quelques allusions à ce personnage, dont le nom seul est invoqué, ne fonctionnent que comme comparants topiques. Il est seulement possible de remarquer que César est cité avant tout comme preux, dans le cadre de l'éloge d'un souverain qui incarne selon La Vigne « la force des neuf preux » (v. 1559), et peut-être

²⁰ L'addition à la *Mer des Hystoires* qui raconte l'histoire de la campagne de Charles VIII a été publiée par M. P. Gonon, *La curieuse et chevaleresque hystoire de la conquête de Naples par Charles VIII*, Lyon, 1842.

²¹ Marsile Ficin, *Oratio ad Carolum Magnum Gallorum regem*, in *Opera omnia*, vol. I, Turin, 1962 (rééd. de l'édition de Bâle de 1576), p. 961.

²² Domenico Malipiero, *Annali veneti dall'anno 1457 al 1500*, éd. F. Longo, Florence, 1843-1844, p. 448.

²³ Francesco Guicciardini, *Storia d'Italia*, éd. S. Seidel Menchi, Turin, Einaudi, 1971, p. 130.

déjà comme empereur, fournissant un comparant privilégié du roi dont on connaît les ambitions impériales. La représentation humaniste de César trouve même, significativement, une petite place dans le texte par le moyen du récit d'entrée. La place de César est bien différente dans le *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, long poème en hexamètres latins composé par le poète italien Fausto Andrelini sur la même expédition napolitaine de Charles VIII et publié en 1496.

Chez Fausto Andrelini

César est omniprésent dans le poème néo-latin, et il s'agit du César tel que l'ont fait redécouvrir les éditions humanistes du *De bello civili* de Lucain²⁴. Andrelini l'évoque comme général de la guerre civile, en reprenant les événements majeurs de celle-ci, du franchissement du Rubicon (II, 195-199) à la bataille de Pharsale (II, 427-428), en passant par le siège de Dyrrachium (II, 200-201). Les principaux adversaires de César, Caton (I, 490 ; II, 37), Pompée (I, 531 ; II, 49), Brutus (I, 491), sont aussi nommés. Au total, une trentaine de vers font le récit d'épisodes de ce conflit, sans compter les nombreux passages où la figure de César est citée de manière plus traditionnelle comme comparant dans des vers consacrés à Charles VIII.

L'assimilation du souverain à César est menée de manière plus ou moins discrète tout au long du poème. Elle peut s'opérer sous la forme de comparaisons, qui font de Charles l'égal de César ou proclament même sa supériorité sur lui :

*Inde moras omnes Carlus velocior ipso
Cæsare dissolvit
Dès lors, Charles fit disparaître tous les obstacles, plus rapide
Que César lui-même (I, v. 370-371)*

Avec l'utilisation du comparatif *velocior*, le *topos* de la supériorité des modernes sur les anciens apparaît à nouveau. L'assimilation du roi de France au dictateur romain se marque aussi dans le passage suivant qui fait encore écho au fameux *veni, vidi, vici* :

*Ut veniens partes Carlus spectavit in omnes
Cæsareoque hostem vicit de more fugatum
Quand Charles après être venu eut regardé de tous les côtés
Et vaincu un ennemi en fuite à la manière de César (I, v. 606-607)*

Tout au long du *De Neapolitana Fornoviensique victoria*, Andrelini tisse donc un réseau de comparaisons entre l'armée du roi de France et les légions du proconsul des Gaules, entre l'avancée des Français en Italie et les événements de la guerre civile, entre Charles lui-même et César. L'ensemble de la campagne napolitaine se trouve assimilé à la geste césarienne. Le lecteur est invité à lire la campagne

²⁴ M. Hano, art. cit., note que les peintres retiennent eux aussi le plus souvent de la vie de César les épisodes de la guerre civile, avec ceux de la guerre d'Alexandrie. Il explique ce choix par la diffusion considérable de l'œuvre de Lucain. La *Pharsale* a ainsi fait l'objet à Paris de plusieurs éditions (*Bellum civile Pharsalicum*, com. G. Sulpizio et N. Chappusot, Jean I^{er} du Pré, 1501 ; com. G. Silpizio, N. Chappusot et L. Thiboust, Nicolas des Prez, 1506 ; com. J. Bade et G. Sulpizio, J. Bade, 1506).

victorieuse du roi comme une réitération des victoires du général romain : il accomplit la même marche sur Rome depuis les terres gauloises, avance par terre tandis que sa flotte combat sur la mer... Enfin, la grande bataille de Fornoue le 6 juillet 1495 rejoue celle de Pharsale. Le fleuve Taro qui traverse les lieux du combat établit dans une longue prosopopée la comparaison entre ces deux batailles :

[...] *ne bis cæsorum indigna meorum
Funera conspiciam, ceu bis Pharsalica tellus
Romanis volucres saturatas vidit acervis.*
Afin qu'une seconde fois, les cadavres indignes de mes morts,
Je ne les contemple pas, comme une seconde fois la terre de Pharsale
A vu les oiseaux se repaître des monceaux de Romains. (II, v. 426-428)

La victoire de Fornoue acquiert ainsi une renommée équivalente à celle de la bataille antique dont Lucaïn dit qu'elle vivra éternellement dans les mémoires, et le vainqueur, Charles VIII, une gloire comparable à celle de César²⁵.

Cependant, on a vu que pour les Italiens la figure du dictateur romain est controversée : Lucaïn en a donné dans sa *Guerre civile* une image négative. Si la source principale d'Andrelini pour le récit de la guerre civile est bien la *Pharsale*, il s'en démarque et se range dès le début de son poème du côté de César. Dans deux vers qui reprennent les appellations qu'utilise Lucaïn pour qualifier César et Pompée, Andrelini inverse les valeurs qui leur sont associées dans la *Pharsale* :

*Socero velut æmulus ipsi
Iam gener intumuit.*
De même, contre son propre beau-père le gendre
Jaloux s'est déjà enflé. (I, v. 69-70)

La responsabilité de la guerre civile est attribuée ici au gendre, c'est-à-dire à Pompée, qui avait épousé la fille de César. On observe le même travail de réécriture de la *Pharsale*, même s'il est plus discret, dans le passage suivant :

*Nobile Brundisium portuque illustre marino (...)
Pompeium tuta fugientem excepit in arce.*
La noble Brindes, célèbre pour son port maritime (...)
Reçut en sûreté dans sa citadelle Pompée en fuite. (I, v. 529-531)

Le vers 531 reprend en effet *Pharsale*, II, v. 609 :

Brundisi tutas consessit Magnus in arces.
Magnus s'est retiré dans les solides citadelles de Brindes.

On remarque qu'Andrelini ne reprend pas le surnom *Magnus* pour désigner Pompée. Cette modification fine illustre bien le projet d'Andrelini qui cherche à

²⁵ Cf. Lucaïn, *La Guerre civile*, IX, v. 985-986 : *Pharsalia nostra / vivet, et a nullo tenebris damnabimur ævo*. « Notre Pharsale vivra, et jamais siècle ne nous condamnera aux ténèbres. »

dévaloriser la figure de Pompée par rapport à celle de César, afin que ce dernier puisse apparaître comme le modèle sans tache du souverain français.

La place de César dans le *De Neapolitana Fornoviensique victoria* est donc sans équivalent : l'*imperator* est le comparant privilégié de Charles VIII que le poète cherche à représenter en chef de guerre triomphateur et en héritier des empereurs.

Les fluctuations de l'image de César dans l'ensemble du corpus

On voit toute la différence qui sépare le poème néo-latin, qui s'appuie sur les acquis de l'humanisme italien, et le prosimètre vernaculaire héritier de la tradition médiévale. Toutefois, l'influence humaniste va peu à peu se faire sentir dans les textes composés en langue vulgaire au cours de la période, tandis que, dans le même temps, les textes néo-latins eux-mêmes voient la figure de César subir une dégradation, du règne de Charles VIII à celui de Louis XII. On a vu comment la comparaison à César prend place dans une stratégie de représentation du souverain. On pourra lier les fluctuations de l'image de César aux modifications qu'a pu connaître cette stratégie sous les différents règnes.

Évolution de la figure de César dans les textes vernaculaires : du preux à l'empereur conquérant

Jules César apparaît surtout dans le *Voyage de Naples* d'André de La Vigne comme membre du groupe des neuf preux. Dans les prosimètres que Jehan Marot consacre aux expéditions de Louis XII contre Gênes et contre Venise, César est aussi évoqué à plusieurs reprises comme « preux », par exemple dans le *Voyage de Venise* (1509), aux côtés d'Alexandre :

Cesar ne Alexandre et tous les preux ensemble
N'auroient point tant d'honneur... (v. 1883-84)

Il apparaît aussi comme sujet d'œuvres littéraires :

J'ay veu et leu chroniques, textes, commes
Tant des Cesars comme tous aultres preux (v. 3780-81)

Ces occurrences participent à la construction de l'image du roi comme dixième preux, titre que Marot attribue à Louis XII au vers 945 (« Loys Douziesme et dixiesme des preux »). Mais elles sont bien moins nombreuses que les occurrences où César apparaît comme chef militaire, aux côtés de Scipion et de Pompée. La connaissance de la vie du personnage est manifestement plus précise que dix ans auparavant dans le prosimètre de La Vigne : Marot évoque la bataille de Pharsale dans le *Voyage de Venise*, ou la lutte entre César et Pompée dans le *Voyage de Gênes* :

Lors me souvint et l'allay estimer
Pompée apres son armée desconfite
De par Cesar, s'en fuyant en Egipte,
Où, sur la mer, eut la teste coupée (v. 672-75)

De telles allusions détaillées, qui n'apparaissaient pas dans le *Voyage de Naples*, montrent l'influence croissante de l'humanisme sur la littérature vernaculaire.

Marot évoque plus particulièrement l'image du général triomphateur, et lui compare Louis XII au cours de ses entrées triomphales à Crémone :

Lors disoient ces Lombars missaires :
« Voicy Cesar et ses vassaulx » (v. 3429-30)

et à Milan :

... Lors le tres vertueux,
Comme ung Cesar en geste se monroit (v. 3846-47)

L'identification du roi à César est d'abord attribuée aux Italiens ; dans la seconde citation, elle est le fait du poète qui a assimilé la leçon italienne. Ces deux occurrences sont emblématiques de l'influence qu'a pu avoir l'humanisme italien sur l'évolution de l'image de César dans les textes vernaculaires : le preux est progressivement remplacé par l'*imperator* triomphateur, mais cela ne va pas sans mal. La seconde image s'inscrit en effet moins aisément dans une perspective chrétienne que la première.

De Charles VIII à Louis XII

On a vu comment Charles VIII avait privilégié lui-même le personnage de César, par exemple à travers sa commande d'une traduction des *Commentarii* à Robert Gaguin. Dans les poèmes héroïques sur les guerres d'Italie, le souverain se trouve identifié à César de préférence à tout autre héros antique, le nom de César étant le plus souvent associé à celui de Charlemagne, dans un ensemble de comparaisons qui cherchent à structurer l'image du roi preux, mais visent surtout à établir et à défendre le statut impérial de la couronne de France.

Sous Louis XII, on constate un infléchissement de ce phénomène : les comparaisons avec César restent finalement assez rares dans les poèmes héroïques latins et vernaculaires publiés au cours du règne. Certes, Didier Le Fur peut reprendre la formule « l'autre César » dans le titre de sa biographie de Louis XII. Mais il reconnaît lui-même l'hésitation des auteurs à utiliser cette comparaison, qui n'était pas très aisée à mettre en place : « si César était un preux, il était aussi païen, et à ce titre nettement inférieur au roi Très-Christien »²⁶. Le Fur cite l'*Histoire de Louis XII* de Jean de Saint-Gelais, qui rend même César responsable « de la destruction de la République romaine et depuis de tout l'empire »²⁷. La mort violente de César, conséquence de son gouvernement tyrannique, ne saurait être oubliée. Un prince tel que Louis XII qui justifiait ses conquêtes en revendiquant une image de libérateur de la tyrannie ne pouvait être facilement comparé à un personnage dont, grâce aux progrès de l'humanisme, on perçoit de mieux en mieux les ambiguïtés. Certes, la comparaison à César n'est jamais vraiment abandonnée dans les longs poèmes qui, relatant les batailles de Naples, de Gênes ou de Venise, décrivent les cérémonies

²⁶ D. Le Fur, *op. cit.*, p. 259.

²⁷ Jean de Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII*, éd. T. Godefroy, Abraham Pacard, Paris, 1622. Il s'agit de l'édition d'un manuscrit de la bibliothèque royale. Jean de Saint-Gelais était le frère du poète Octovien.

triomphales offertes à Louis XII par les Italiens, puisque ces derniers représentent le roi en nouveau César. Toutefois, d'autres comparants se trouvent désormais privilégiés : la figure d'Hercule, plus apte à représenter un prince chrétien²⁸, passe ainsi au premier plan, notamment dans le *De triumphali ... Francorum regis Ludovici... in Venetos victoria* d'Antoine Forestier (1509). Dans ce poème fortement teinté de religiosité, César est presque totalement absent : une seule occurrence de son nom, au premier vers, ouvre une énumération de chefs militaires victorieux, tous surpassés par Louis XII. Une scène est significative du rejet de l'identification à César par le souverain lui-même : Louis XII refuse, *more gallo*, le triomphe à la romaine qui lui est offert par les Milanais :

*At vacuum currum linquit rex moreque gallo
Vadit eques. Veteres ac negligit ipse triumphos,
Respuit et tantos contenta modestia fastus.*
Mais le roi laissa le char vide et suivant la coutume des Français
Alla à cheval. Il resta indifférent à l'antique pompe triomphale
Et rejeta de si grands fastes avec une réserve pleine d'humilité. (v. 889-891)

On voit ainsi s'affirmer dans le poème de Forestier une identité française qui rejette l'image césarienne des princes italiens et ses connotations païennes pour inventer celle de « l'Hercule gaulois ».

À la fin du règne de Louis XII, on constate même un renversement de l'image de César. Dans son *Herveis*, publié en 1513, Humbert de Montmoret s'inspire de la *Pharsale* et reprend les appellations de César et de Pompée chez Lucain :

*Non aliter socerum fugiens Pompeius atrocem
Græca per Ionium properabat ad arma profundum.*
De même, Pompée fuyant son impitoyable beau-père se hâtait
Vers la guerre en Grèce à travers la mer Ionienne. (v. 132-133)

L'adjectif *atrox* est souvent associé à César par Lucain. Cependant, la source ne saurait être une explication suffisante pour la valeur négative accordée par Montmoret au personnage de César : on vient de voir qu'Andrelini s'inspirait lui aussi de la *Pharsale* et valorisait pourtant la figure de César à l'opposé. Montmoret s'inscrit délibérément dans une tradition (venue des Républicains italiens ?) qui voit en César un tyran.

César, de comparant du roi de France, peut dès lors devenir le comparant du souverain ennemi, le roi d'Angleterre Henri VIII, dont Montmoret fait un tyran qu'il est légitime de combattre :

*Ignè gravi exustus regnandi exarsit amore
Flagravitque Henricus atrox ceu Cæsar iniquus*

²⁸ Voir M.-R. Jung, *Hercule dans la littérature française du 16e siècle, De l'Hercule courtois à l'Hercule baroque*, Genève, Droz [T.H.R. n° 79], 1966.

Gallica cum Latios certamina vertit in agros.

Brûlé par un feu violent, il s'enflamma de l'amour de régner,
Se consuma, l'impitoyable Henri, comme l'inique César
Lorsqu'il dirigea les armées de Gaule vers les champs du Latium. (v. 29-31)

S'il faut se garder d'opérer des généralisations abusives à partir de ces exemples ponctuels, l'évolution générale de la place de César dans les poèmes héroïques consacrés aux guerres d'Italie semble tout de même montrer une mise à l'écart progressive de ce personnage. Sous Charles VIII, la figure de César redécouverte dans la pompe des cérémonies italiennes a pu séduire dans un premier temps. Le « premier empereur de Rome » est constamment associé à Charlemagne, dont la fortune est exceptionnelle sous Charles VIII. Mais les poètes du règne de Louis XII ne conservent pas ce couple privilégié par les thuriféraires du souverain précédent. Certes, les progrès de l'humanisme et la multiplication des traductions ont permis une connaissance plus fine de la réalité du personnage, mesurable dans les textes vernaculaires. Pourtant, César reste peu présent. Il semble même que les poètes, notamment néo-latins, stimulés par un nationalisme anti-italien, aient cherché à élaborer une représentation du souverain plus conforme aux traditions françaises, ce qui a conduit à un abandon relatif de ce comparant. Pour avoir une représentation juste de l'idée que l'on se faisait de César au cours des règnes de Charles VIII et de Louis XII, il faudrait cependant élargir l'enquête à d'autres corpus.

Les connotations attachées au nom de César paraissent subir un mouvement de balancier d'un règne à l'autre. À la désaffection relative pour ce personnage que l'on a pu constater sous Louis XII succèdera à nouveau l'enthousiasme dès le début du règne de François I^{er}.

Sandra Provini
Paris VII-Denis Diderot